

Association des Croqueurs de Pommes P.A.C.A. – Li Vieii Pero

Point sur la situation financière et comptable au 5 décembre 2121

Ce conseil d'administration étant proche de la fin de l'exercice, la situation présentée ce jour, tout en étant provisoire, sera très voisine de la situation définitive.

Le résultat comptable, ou bénéfice, s'établit à ce jour à **12 907 €**

De quoi sont constitués les produits :

- Des cotisations perçues par les adhérents : **11 450 €**
- Des produits exceptionnels (cession de matériels ...) : **4 915 €**
- Des subventions perçues : **4 500 €**
- Des dons en provenance des adhérents : **963 €**
- De l'activité « commerciale » de l'association : **48 416 €**

soit un total de **70 244 €** à comparer aux exercices 2020 (56 446 €) et 2019 (108 500 €)

Quant aux charges, elles sont constituées :

- Des cotisations reversées aux Croqueurs à Belfort : **7 498 €**
- De la dotation aux amortissements de l'exercice : **9 140 €**
- Des charges de fonctionnement ordinaires : **14 913 €**
- Des achats relatifs à l'activité commerciale : **25 785 €**

Pour un total de **57 337 €** à comparer aux exercices 2020 (48 754 €) et 2019 (87 793 €)

L'examen du bilan indique un niveau de réserve à ce jour de **71 953 €**

Ces réserves se répartissent équitablement en :

- Réserves **immobilisées** qui correspondent à la valeur vénale des acquisitions matérielles pour **36 463 €**, les principales étant :
 - Le camion : 10 521 €
 - Le tracteur : 14 916 €
 - La mini pelle : 5 076 €
- Réserves **disponibles** qui correspondent aux soldes des comptes de trésorerie soit **37 017 €** :
 - Dépôt à vue Société Générale : 2 232 €
 - Dépôt à vue Crédit Agricole : 8 539 €
 - Livret Société Générale : 26 182 €
 - Caisse : 64 €
- Le solde étant représenté par les produits à recevoir (2 365 €) diminué des dettes (1 477 €) et des produits constatés d'avance (2 415 €)

La ventilation des charges de fonctionnement est la suivante :

- Les charges de fonctionnement ordinaires : 14 913 €
- Les cotisations reversées au national : 7 498 €
- Les amortissements des immobilisations : 9 140 €
- Les « achats pour revente » : 25 785 €

Les trois premiers postes (31 551 €) qui représentent les charges de fonctionnement ordinaires de l'association sont financées par :

- Les cotisations des adhérents : 11 450 €
- Les subventions d'exploitation perçues : 4 500 €
- Les dons des adhérents : 963 €
- Les produits exceptionnels : 4 915 €
- Le solde soit **9 723 €** provenant des ventes réalisées au cours de l'année.

La marge de l'activité commerciale, 48 416 € - 25 785 € soit **22 631 €** concoure donc à réaliser l'équilibre du fonctionnement ordinaire pour 9 723 €, le solde soit **12 908 €** correspondant au résultat de l'exercice.

Pour une meilleure information, les résultats par secteur sont indiqués dans le tableau qui suit où les soldes n'apparaissent pas car les stocks ne sont pas pris en compte faute d'un recensement précis :

	Achats	Ventes
Arbres - Greffons	6 212 €	15 309 €
Pommes et jus de pommes	6 119 €	12 691 €
Corne broyée	3 096 €	4 060 €
Sardines	3 896 €	3 862 €
Librairie	828 €	1 531 €
Noix - Noisettes	2 275 €	1 130 €
Autres achats	3 360 €	4 606 €

En conclusion, il est important d'évoquer deux points :

- L'activité commerciale, qui représente 70 % des produits totaux, dégage un bénéfice important en 2021 : 22 631 €. Ceci n'est pas sans risques notamment fiscaux avec des chiffres qui sont publics donc connus des financeurs de l'Association (Commune d'Aix en Provence, Département des Bouches du Rhône, Etat et peut être métropole Aix-Marseille en 2022).
- Le cumul des bénéfices sur les trois dernières années avoisine 41 000 € alors que l'Association est de par ses statuts sans but lucratif et que ces activités « commerciales » n'y sont pas prévues.
- Une consultation auprès d'un fiscaliste n'est-elle pas souhaitable ?

